



## **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 2 octobre 2019 :

- **Préavis n° 3/2019** – Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021  
*Préavis adopté à l'unanimité*
- **Préavis n° 4/2019** – Mise en conformité du chauffage et de la ventilation de la grande salle  
*Préavis adopté à la majorité*

\*\*\*\*\*

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune [www.sullens.ch](http://www.sullens.ch)

\*\*\*\*\*

### **Nomination**

Délégué à la commission de recours en matière d'imposition : M. Serge Böhi, élu tacitement

Sullens, le 3 octobre 2019